

DÉCLARATION DE DÉTENTION ET D'EMPLACEMENT DE RUCHES

Tout apiculteur est tenu de réaliser chaque année une déclaration de ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

Loi 2009-967 du 3 août 2009 et article L.221-1 du code rural et de la pêche maritime
Arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles modifié

Une fois complétée, la présente déclaration doit être envoyée à l'adresse suivante :

DGAL - Déclaration de ruches
251 rue de Vaugirard
75732 Paris Cedex 15

Le délai de traitement pour l'obtention d'un récépissé est de l'ordre de 60 jours.

La déclaration peut également se faire en ligne sur le site « mesdemarches.agriculture.gouv.fr ». Cette procédure permet de générer un récépissé de façon immédiate.

MERCI DE REMPLIR CET IMPRIMÉ EN LETTRES MAJUSCULES

IDENTIFICATION DE L'APICULTEUR

Votre numéro d'apiculteur (NAPI)

Tout apiculteur se voit attribuer un numéro d'apiculteur (NAPI). Le numéro d'apiculteur (NAPI) est à reporter sur un panneau à proximité du(des) rucher(s) ou sur au moins 10 % des ruches

Vous avez un numéro d'apiculteur (NAPI), indiquez le ici |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ou Vous n'avez pas de numéro d'apiculteur (NAPI) / Vous avez perdu votre numéro d'apiculteur (NAPI),

cochez la case suivante : Un nouveau numéro d'apiculteur (NAPI) vous sera attribué

Vous possédez un numéro SIRET, remplissez ce cadre. Sinon, passer au cadre suivant « Identité et coordonnées du déclarant »

Le numéro SIRET est attribué sur demande par le centre de formalités des entreprises de la chambre d'agriculture départementale aux apiculteurs qui vendent ou cèdent des produits de la ruche hors cadre familial

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_| Commune : _____

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU DÉCLARANT

Je soussigné(e), Civilité : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_| Commune : _____

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| ; |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mél : _____

Domicile

Travail

Mobile

DÉCLARATION ET SIGNATURE

➤ **Je déclare posséder ce jour, en France, le nombre de colonies d'abeilles suivant :**

Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

➤ **Je déclare placer mes colonies d'abeilles sur des emplacements situés sur les communes suivantes :**

Les communes à reporter sont :

- les communes comportant des emplacements occupés au jour de la déclaration

- les communes comportant des emplacements susceptibles d'être utilisés dans l'année qui suit la présente déclaration, si connues

Commune	Code postal
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _
	_ _ _ _

Utilisez autant d'imprimés que nécessaire pour déclarer l'ensemble des communes. Signez chaque formulaire.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire

Fait le /

Signature :

MENTIONS LÉGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant à la direction gestionnaire.

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date de gestion: /

Numéro de récépissé:

Numéro d'apiculteur attribué (NAPI) :